

Rédaction et publication : Le Maire Jean Amouroux

SEPTEMBRE 2015

LE MOT DU MAIRE



Après deux mois de travail pour être prêt dans les temps, la rentrée scolaire de nos 96 élèves s'est bien passée dans la nouvelle école « François POUS ».

A ce sujet, je tiens à remercier l'effort de tous les services communaux. Le corps enseignant et les services municipaux travaillent de concert pour mettre en place les quelques réglages à prévoir.

J'ai également le plaisir de vous annoncer le transfert de la bibliothèque sur le site de la nouvelle école. J'en profite pour remercier Madame Catherine Roux, qui en assure bénévolement son fonctionnement.

Malgré l'impact fort sur les finances communales, j'espère que les parents d'élèves, les enfants et tous les Tresserrencois pourront apprécier ce bel espace conçu pour l'éducation de nos enfants et des générations à venir.

Jean AMOUROUX

VENDANGES

Les vendanges ont débuté, nous réclamons votre indulgence pour les nuisances qui pourraient être occasionnées par le passage des tracteurs et des machines liées à cette activité.

Par ailleurs, nous vous invitons également à être vigilants au cours de vos déplacements en voiture en faisant attention aux vendangeurs et aux tracteurs qui sillonnent les routes.

Nous demandons aux agriculteurs de veiller à la propreté des potences communales après leur passage.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

À partir du 1^{er} octobre 2015, la Communauté de Communes des Aspres réduit la fréquence de collecte des déchets (sauf durant la période estivale).

Le ramassage des **bacs Ordures Ménagères**: 1 fois par semaine

Le ramassage des **bacs Emballages Ménagers Recyclables**: 1 fois par quinzaine

La Communauté de Communes des Aspres communiquera prochainement des informations plus précises sur cette nouvelle organisation., notamment pour les Mas et le Hameau de Nidolères.

Plus d'information sur : www.cc-aspres.fr ou par mail dechets@cc-aspres.fr ou par téléphone au 04.68.53.21.87.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 22 septembre 2015 - s'inscrire au plus tard vendredi 18 avant 12h à l'accueil de la mairie.





Depuis le 1^{er} juillet 2015, le dispositif de l'ACS est réformé. Vous accédez désormais à des contrats de complémentaire santé sélectionnés sur des critères de qualité et de prix. Vous bénéficiez d'une dispense d'avance des frais et êtes exonéré des franchises médicales.

Pour obtenir des informations concernant l'ACS, vous pouvez appeler le 0811 365 364 ou vous rendre sur le site <http://www.info-acs.fr/>

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes, la responsable Catherine Roux vous accueille dans les locaux de l'école François POUS:

- Les mercredis de 14h30 à 18h00
- Les samedis de 14h30 à 18h30
- Les dimanches de 10h00 à 12h30

CANTINE

Le dernier délai pour les commandes des repas du mois d'octobre est fixé au 11 septembre 2015. Celle du mois de novembre est fixé au 2 octobre 2015.

SITE INTERNET

Le site Internet de la commune est en ligne, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante www.tresserre.fr. N'hésitez pas à nous faire part des éventuels problèmes ou erreurs rencontrés lors de votre navigation sur le site.

Avec ce nouvel outil et dans une démarche écologique et économique nous envisageons de réduire la distribution du bulletin communal. C'est pourquoi les personnes souhaitant toujours bénéficier de la version papier du flash info sont priées de se faire connaître à l'accueil de la mairie.

D'ici janvier 2016, la version numérique du flash sera mise en ligne tous les mois et seules les personnes inscrites en mairie seront destinataires du flash version papier.

VIE ASSOCIATIVE

Sophrologie

Reprise des cours le vendredi 25 septembre
à l'atelier culturel de 9h00 à 10h00

Plus d'info auprès de Caroline: 06.73.45.54.68

Chorale « Grate Perdiu »

Reprise de la chorale le mercredi 9 septembre
salle Roger Figuères à 20h30

Répétition tous les mercredis de 20h30 à 22h30

Contacts: 04.68.38.84.91 / 04.68.38.82.90

Foyer Rural

Reprise des activités le lundi 7 septembre

Plus d'info auprès du Foyer Rural

